

Communiqué de presse

Le 9 février 2009 : Le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire décide d'examiner la qualité de l'information des populations autour des mines d'uranium et de ses conditions de diffusion

Bien que les anciennes mines d'uranium et leurs annexes (sites de traitement...) fassent, de longue date, l'objet d'actions de remise en état, de suivis et d'informations dans un cadre généralement pluraliste (i.e. Commissions locales d'information, Groupe d'Expertise Pluraliste du Limousin...), le Haut-comité constate que l'information relative à l'impact environnemental et sanitaire des anciennes mines d'uranium est actuellement l'objet de certaines interrogations.

Sur la proposition de son bureau, le Haut-comité, présidé par le Sénateur honoraire Henri REVOL, examinera de manière approfondie cette question à partir de sa prochaine réunion ordinaire qui se tiendra le 17 mars 2009.

Contact :

Monsieur Stéphane NOEL - ☎ 06.74.16.37.26

Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire
C/o DGPR - Immeuble ATRIUM
5, place des Vins de France
75573 Paris cedex 12

Mail : hctisn@gmail.com

Web : www.hctisn.fr